



Faculté de Médecine et de Pharmacie

Année Universitaire 2021-2022

Jury pour l'admission directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Médecine, Pharmacie ou de Maïeutique

Mention : Arrêté du 24 mars 2017 modifié par arrêté du 13 décembre 2019 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sages-femmes.

Spécialité : Admission directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année de Médecine, Pharmacie ou de Maïeutique

Membres titulaires

Mme Sylvie GUINOT	Directrice de l'école de Sages-Femmes de Poitiers
Pr Marc PACCALIN	Doyen Médecine UFR Médecine Pharmacie de Poitiers
Pr Denis SARROUILHE	Vice Doyen Pharmacie UFR Médecine Pharmacie de Poitiers
Mme Julia DEPARIS	Maïeutique
Pr François SEGUIN	Pharmacie
Pr Rémy PERDRISOT	Médecine

Membres suppléants

Mme Vanessa POUPARD	Maïeutique
Dr Jacques DELAGE	Pharmacie
Pr Nicolas BOURMEYSTER	Médecine

Poitiers, le 03 janvier 2022
Le Doyen de Médecine-Pharmacie,
Pr Marc PACCALIN

Poitiers, le 03 janvier 2022
La Présidente de l'Université
Mme Virginie LAVAL



Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation,
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT